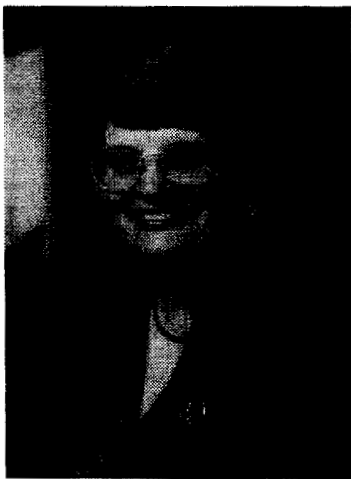

Quelques réflexions sur le rôle du caucus

par la sénatrice Sharon Carstairs

Le rôle du caucus dans le système parlementaire varie d'une assemblée à l'autre en fonction, entre autres, du nombre et de la personnalité de ses membres et suivant qu'il est au pouvoir ou dans l'opposition. Sharon Carstairs, leader adjointe du gouvernement au Sénat et ancien chef du Parti libéral du Manitoba, parle ici de son expérience au sein de quatre caucus.



Lorsque j'ai accédé à la direction du Parti libéral du Manitoba en 1984, mon caucus se composait d'une seule personne : moi-même. Il va sans dire que les réunions étaient de tout repos. Elles avaient lieu chez moi, devant mon miroir, dans ma voiture, n'importe où et n'importe quand. C'était très décontracté et très agréable.

Après que notre parti eut fait élire 20 députés en 1988, j'ai comparé notre caucus à une garderie pour adultes, au grand dam de beaucoup de ses membres, surtout des hommes. Le fait est que la plupart des députés n'avaient jamais mis les pieds au Palais législatif ni même assisté à une séance de l'Assemblée. À vrai dire, beaucoup d'entre eux avaient été élus contre toute attente.

Je me rappelle avoir rendu visite à un de mes candidats la veille des élections. Il était là, en jeans et en bottes de cow-boy, un marteau à la main, en train d'installer une affiche électorale. Lorsque je lui ai demandé pourquoi il s'acquittait lui-même de cette corvée, il m'a répondu qu'il n'avait que quatre militants et qu'il avait moins de 2 000 \$ à consacrer à sa campagne. Il a tout de même remporté son siège et il y en avait plusieurs dans son cas.

Ma tâche consistait à transformer un groupe de vingt députés ébahis et inexpérimentés en une équipe cohésive. Je me suis vite rendu compte qu'il y a trois types d'individus dans un caucus, comme sans doute dans tous les groupes d'êtres humains : ceux qui n'ouvrent jamais la bouche; ceux qui sont incapables de laisser passer un article de l'ordre du jour sans mettre leur grain de sel; ceux enfin qui réfléchissent longuement avant d'intervenir et qui, de ce fait, parlent habituellement avec éloquence et autorité.

Les députés qui avaient le plus de mal à s'adapter à la vie parlementaire étaient ceux qui avaient fait partie d'un conseil municipal. C'est sans doute parce qu'ils n'étaient pas habitués à prendre des décisions de façon collégiale. Par exemple, si une politique adoptée en caucus après mûre délibération ne faisait pas tout à fait leur affaire, ils quittaient la salle et allaient dire aux médias ce qu'ils avaient à lui reprocher. Il va sans dire qu'il a fallu quelques réunions avant que tous les membres du caucus comprennent qu'il existait quelque chose qui s'appelle la discipline de parti. Nous pouvions discuter de la politique à suivre tant que nous voulions en caucus, mais une fois la séance levée, nous faisions nôtres toutes les décisions prises ensemble, sauf

Ancien chef du Parti libéral du Manitoba, Sharon Carstairs a été nommée au Sénat en 1994. Elle occupe le poste de leader adjointe du gouvernement à la chambre haute. Il s'agit ici d'une version révisée de la communication qu'elle a faite à la conférence du Groupe canadien d'étude des questions parlementaires en novembre 1997.

dans les cas exceptionnels où notre conscience nous l'interdisait.

La vie de ce caucus a été relativement brève. Après deux ans seulement, il y a eu des élections et nous n'étions plus que sept députés libéraux. Ce revers électoral a eu ceci de bon que notre caucus avait beaucoup plus de cohésion et ressemblait davantage à une famille que l'autre qui serait tout de même, j'en suis convaincue, devenu avec le temps une excellente équipe.

Un esprit de famille est un atout dans un caucus. Je me rappelle une fois où un député s'opposait fermement à une politique préconisée par un collègue et adoptée par le reste du caucus. Ce député est venu m'avertir que, comme il n'était pas d'accord avec la position commune, il comptait s'absenter lors du vote final. Je lui ai dit que je n'y voyais pas d'objection parce qu'il était évident qu'il prenait la chose à cœur. Le vote était fixé à 17 heures et, vers 16 h 55, le voilà qui entre à l'Assemblée. J'ai cru d'abord qu'il avait changé d'idée et qu'il allait voter contre le parti. Or, il est venu à moi et m'a dit : « Vous savez, nous avons travaillé si fort à l'élaboration de cette politique qu'il est de mon devoir d'être ici pour appuyer mes amis et collègues dans ce dossier. » C'est alors que j'ai compris ce que c'était que l'esprit de famille dans un caucus.

J'ai également remarqué à la même époque qu'il y avait dans le caucus des membres qui avaient le culte du chef. Ce sont ceux qui croient mordicus que le chef a toujours raison quoi qu'il dise ou fasse. Il est terriblement réconfortant pour un chef de compter des personnes de ce genre dans son caucus, mais ce n'est franchement pas d'un grand secours. S'il n'entend jamais qu'un son de cloche au caucus, il n'aura aucune idée de ce que les gens pensent à l'extérieur et il risque de s'isoler des autres points de vue.

Les discussions même houleuses vous donnent une idée de ce à quoi il faut s'attendre au sortir de la salle du caucus et elles sont beaucoup plus productives que celles pendant lesquelles les députés passent leur temps à dire aux dirigeants combien ils sont merveilleux.

J'ai laissé la direction du Parti libéral du Manitoba en juin 1993 et, un an plus tard, j'ai été nommée au Sénat. Essentielle-

ment, je suis satisfaite du fonctionnement des caucus du Sénat. Ils m'offrent le moyen d'agir, d'influer sur mes collègues et de faire la promotion des dossiers que j'estime importants. Je crois cependant qu'il y en a trop. Si je désirais passer mon temps à parler avec des Libéraux, j'ai le choix entre le caucus du Manitoba, celui du Nord et de l'Ouest, celui des femmes, celui du Sénat, celui des affaires sociales, celui des affaires économiques, et j'en passe. Or, il faut se garder de fréquenter toujours des milieux où l'on ne s'entretient jamais qu'avec des gens qui ont des idées semblables aux nôtres. J'estime nécessaire de parler avec des personnes qui ne pensent pas comme moi. Elles peuvent alors contester mes vues tout comme j'espère pouvoir contester les leurs.

Il vaut mieux laisser tous les points de vue s'exprimer en caucus.

Le caucus national d'un parti au pouvoir n'a forcément pas la même structure ni la même organisation que le caucus d'un petit parti d'opposition. Au caucus libéral national, le whip, le vice-premier ministre, le président, le premier ministre et le vice-président s'assoient tous à l'avant de la salle. Il en résulte que, lorsque le premier ministre est présent, tout le monde se comporte relativement bien. Lorsqu'il est absent, en revanche, il y a habituellement beaucoup plus de rouspétance.

Selon moi, les chefs ne s'opposent nullement à ce que les députés expriment franchement et vigoureusement leurs objections aux politiques. Il n'est pas question, bien entendu, que l'un ou l'autre d'entre eux aille révéler aux médias ce qui s'est dit à huis clos. Mais ils ne seront jamais réprimandés ou punis parce qu'ils se seront vidés le cœur en caucus. Il n'en reste pas moins que, d'après mon expérience, les débats vigoureux sont beaucoup trop rares. Il n'y en avait guère quand j'étais chef du Parti libéral du Manitoba et il n'y en a pas plus au caucus du Sénat ou au caucus libéral national. N'oublions jamais que ce qui fait la valeur d'un homme ou d'une femme politique, c'est son aptitude à écouter ses collègues et ses électeurs.